

8 Économie

Campagne nationale sur les assurances

La DNA annonce innovations et réformes

Innocent M'BADOUA

Libreville/Gabon

Des bureaux provinciaux pour se rapprocher des usagers de l'intérieur du pays, instauration d'une double déclaration pour le suivi des dossiers de sinistres, afin de détecter les bons et les mauvais assureurs : la Direction nationale des assurances multiplie les initiatives afin d'aboutir à un nouveau contrat de confiance entre assurés et assureurs.

LA Direction nationale des assurances (DNA) se trouve ce matin dans le Woleu-Ntem, où elle continue sa campagne d'information, de sensibilisation et de vulgarisation sur les assurances. Lors de l'étape de Port-Gentil, le 7 août 2018, Mme Prisca Nlend-Koho, directeur national des assurances, avait annoncé des réformes et innovations qui devraient contribuer à renforcer la confiance entre assurés et assureurs. Parmi ces innovations attendues, on note la création, dans chaque province, des démembrements de la Direction nationale des assurances, qui seront des bureaux de proximité aux services des



La Directrice nationale des assurances, Prisca Amaheba Koho-Nlend (C), lors d'une précédente séance de travail à Port-Gentil.

usagers. « Leur rôle sera de faciliter la remontée des informations vers la DNA à Libreville », a indiqué le directeur national des assurances. Autre réforme: une double déclaration des sinistres et autres accidents. Avec comme objectif, surtout, d'accélérer la cadence de paiement desdits sinistres, justement. En effet, dans de nombreux cas, il a été constaté que la Direction nationale des accidents est

presque toujours saisie ou informée tardivement (trois, quatre ou cinq ans), qu'un accident a eu lieu et que l'assureur n'a pas encore dédommagé la victime. Pour permettre à l'administration de disposer désormais des statistiques actualisées, d'avoir un suivi en temps réel entre le moment d'occurrence des accidents ou sinistres, et l'instant où ces sinistres ou accidents sont dédom-

magés ou pas par la compagnie d'assurance, la Direction nationale des assurances, sur instruction du ministre de l'Économie, envisage d'instaurer la double déclaration. Autrement dit, quand se produit un sinistre ou un accident automobile, la victime envoie une déclaration à son assureur, mais aussi une copie de cette déclaration à la Direction nationale des as-

surances. Pour ceux des victimes à l'intérieur du pays qui ne pourraient pas se rendre à Libreville, une copie pourrait être déposée au bureau provincial qui l'acheminera vers la DNA. Ces réformes, le ministre de l'Économie veut les voir aboutir dans les meilleurs délais. Certes, un temps est nécessaire car cela implique quelques modifications de textes réglementaires.

Secteur aérien/Air Algérie

Le Cameroun et le Gabon, nouvelles dessertes



Un appareil d'Air Algérie qui va bientôt desservir le Gabon et le Cameroun.

Willy NDONG

Libreville/Gabon

L'annonce a été faite par Air Algérie le 10 août dernier à Alger. Ce sera à compter du 2 décembre 2018.

SELON le site Newsaéro, qui relaie l'information, la compagnie nationale algérienne, Air Algérie, va proposer, à compter du 2

décembre 2018, trois vols par semaine (mardi, jeudi et dimanche) à destination de Libreville au Gabon. Selon ce site d'informations en ligne, le vol AH5330 décollera d'Alger à 19 h pour arriver à l'aéroport international Léon-Mba à 0h55 heure locale. Dans le sens inverse, le vol AH 5331, quittera l'aéroport international Léon-Mba de Libreville à 1h55 pour arriver à Alger à 07h25.

Vers le Cameroun, la ligne Alger-Douala sera proposée à partir du 3 décembre à raison de trois vols par semaine (lundi, mercredi et vendredi). Le vol départ, AH5340, quittera Alger à 20h pour atterrir à Douala, capitale économique du Cameroun, à 01h05 en heure locale. Le vol retour, AH5341, partira de Douala à 02h05, mardi, jeudi et samedi pour une arrivée à Alger à 07h05. Ces deux lignes seront opérées en

Boeing B737. Selon le site, Air Algérie sera sans concurrence sur ces trajets. En plus de ses lignes domestiques, rappelons qu'en Afrique, Air Algérie dessert déjà Abidjan, Bamako, Le Caire, Casablanca, Dakar,

Niamey, Nouakchott, Ouagadougou et Tunis. Avec une flotte de 58 avions, elle envisage déjà Addis-Abeba, Banjul, Brazzaville, Conakry, Lomé, N'Djamena et Yaoundé.

Sur votre Agenda

DANS le cadre de la campagne des assurances qu'elle conduit sur l'ensemble du territoire, la Direction nationale des assurances rencontre les administrations et les opérateurs économiques de Lambaréné, Mouila et Tchibanga, respectivement les 22, 23 et 24 août 2018.

Brèves

Kenya : Les importations alimentaires ont atteint 570 milliards au 1er semestre 2018

Au Kenya, les achats de produits alimentaires ont franchi, pour la première fois sur un semestre, le cap des 100 milliards de shillings entre janvier et juin dernier, rapporte Businessdailyafrica. D'après les chiffres diffusés par le Bureau kényan des statistiques (KNBS), la facture des importations a atteint 108,51 milliards de shillings (1 milliard \$, environ 570 milliards de francs), soit un bond de 12,5% par rapport à la même période un an plus tôt. Les principaux produits importés sont notamment le maïs, la farine de blé, le riz et le sucre. L'alourdissement de l'enveloppe consacrée à l'approvisionnement alimentaire du Kenya reflète sa dépendance à l'égard du marché international liée notamment au faible niveau de transformation des articles agricoles. En effet, d'après la BAD, 91% des produits agricoles exportés par le Kenya sont sous forme brute ou semi-transformée. A cela, s'ajoute l'insuffisance des ouvrages d'irrigation, qui rend vulnérable la performance de l'agriculture aux fluctuations climatiques et augmente la fréquence des recours aux importations. L'agriculture fournit près du tiers du PIB du Kenya.

Rwanda : Le pays vise environ 450 milliards de francs de recettes en 2018

92 millions de dollars (environ 450 milliards de francs). C'est la valeur des recettes d'exportation que vise la filière thé du Rwanda d'ici la fin de cette année. Ce montant en légère hausse de 4,5% par rapport au résultat précédent sera réalisé en misant notamment sur la qualité et la réputation de la feuille sur les marchés à l'export, indique Issa Nkurunziza, responsable de la division thé au Conseil national des exportations agricoles (NAEB). Cet objectif, s'il était réalisé, marquerait la seconde année consécutive de hausse des devises d'exportation de la feuille, ce qui serait une première depuis 2016. La culture du thé est effectuée par plus de 42 000 planteurs répartis dans 12 districts sur environ 27 000 hectares. Le pays des mille collines, qui a produit près de 25 128 tonnes de thé en 2017, sera la locomotive de la consommation de la feuille sur le continent africain d'ici la prochaine décennie d'après l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

Rassemblées par W.N.